

## **Termes de Référence (TDR) pour le recrutement de Consultants Individuels - Accompagnateurs Spécialisés pour la mise en œuvre du Transfert Monétaire Non Conditionnel Post Catastrophe**

### **1. Contexte**

Les aléas naturels (ZCIT, Cyclone, Tempête Tropicale) causent très souvent plusieurs dégâts lors de leur passage dans leurs zones d'impact. Ils laissent de nombreux sinistrés et des cultures détruites. Les familles affectées par les catastrophes sont déplacées dans des sites d'hébergement provisoires ou se sont réfugiées chez leurs proches.

Les familles victimes de l'inondation ont subi un choc psychologique et économique et ont même perdu des biens. Elles ont besoin de soutien pour un relèvement après le choc.

Face à une telle situation, le FID projette d'utiliser une partie des fonds dont il administre (Projet FSS FA3) financés par la Banque Mondiale pour financer des Transferts Monétaires Non Conditionnels Post Catastrophes (TMNC PC) à l'endroit des ménages les plus vulnérables dans les quartiers sinistrés.

Dans ce sens, le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) souhaite faire appel à des consultants individuels prestataires de service, dénommé Accompagnateurs Spécialisé (AS) pour accompagner les ménages bénéficiaires pendant la mise en œuvre de ce programme TMNC PC.

### **2. Objectifs**

Les objectifs de la mission sont de :

- i. Former les AS (par le FID) sur les modalités de mise en œuvre des accompagnements et sur les thématiques à promouvoir.
- ii. Mettre en place les groupes de mères-leaders suivant les procédures en vigueur du TMDH ou mobiliser les groupes de mères-leaders déjà existants.
- iii. Préparer, avec les Chargés de Projet et les responsables, les séances de formation des groupes de Mères Leaders par Commune : planning de formation, lieu de formation, édition et dispatch des convocations des Mères Leaders, préparation des calendriers des espaces de bien-être par commune, préparation logistique, renforcement des communications aux CPS, inventaire et production des supports de formation.
- iv. Former les groupes de mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivants :
  - a. Les PFE : Hygiène et diversification alimentaire,
  - b. La lutte contre la propagation du coronavirus y compris la vaccination,
  - c. La Gouvernance Citoyenne : acquisition de CIN, lutte contre la corruption, acquisition d'une copie particulièrement pour les enfants,
  - d. La Violence Basée sur le Genre (VBG), exploitation et travail des enfants,
  - e. L'Education Financière,
  - f. L'Inclusion Productive.
- v. Assister les Chargés de Projet en mesures d'accompagnement dans les plaidoyers au niveau des Communes (autorités locales, leaders d'opinion, autres)
- vi. Recueillir les rapports d'activités des mères-leaders et des livrables attendus et les consolider.
- vii. Accompagner les mères-leaders dans la conduite des espaces de bien-être au niveau des Fokontany bénéficiant des activités d'accompagnement.
- viii. Encadrer les visites à domicile effectuées par les mères leaders,
- ix. Effectuer des contres VAD et faire des recoupements des VAD auprès des ménages ayant bénéficié des visites des mères leaders,
- x. Consolider les rapports d'activités des mères leaders dans le Management Informatics Systems ou autres bases de données
- xi. Emettre des recommandations et des suggestions à l'endroit du FID ainsi que des Mères Leaders pour améliorer la qualité des sensibilisations.
- xii. Transmettre au FID un rapport de supervision des espaces de bien-être.

- xiii. Rendre compte au FID des mises à jour nécessaires en rapport avec les ménages bénéficiaires du TMNC ainsi que des mères- leaders.
- xiv. Transmettre au FID des rapports d'activité suivant un calendrier convenu par les deux parties au début des prestations et annexé au contrat.

### **3. Mission des accompagnateurs spécialisés TMNC PC**

La mission de l'AS TMNC PC consiste à :

- Conduire les formations des mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivant les techniques de formation partagées par le FID
- Planifier avec les mères-leaders ou les autres structures les espaces de bien être au niveau de chaque Fokontany. Ces lieux de regroupement sont déterminés avec les autorités locales.
- Payer les indemnités des ML participant aux formations
- Coacher les espaces de bien-être tenues par les mères-leaders
- Suivre la conduite des visites à domiciles et effectuer des contres visites à domicile,
- Collecter les rapports mensuels des mères leaders et les consolider avant de les transmettre au niveau du FID
- Apporter des appuis aux mères leaders dans la réalisation de leurs activités d'accompagnement
- Consolider les rapports d'activités des mères leaders dans le Management Informatics Systems ou autres bases de données du FID,
- Etablir et présenter les rapports demandés par le FID
- Assurer l'acheminement et le dispatch des supports de communication et des matériels de stimulation destinés aux mères-leaders ;
- Assurer la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales correspondantes aux activités MACC
- Les consultants utiliseront les outils déjà validés par le FID dont : Conduire les formations des mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivant les techniques de formation partagées par le FID
- Planifier avec les mères-leaders ou les autres structures les espaces de bien être au niveau de chaque Fokontany

### **4. Zones d'intervention.**

Le Consultant Individuel assurera sa mission dans les sites ou fokontany suivants :

Région	District	Commune	Fokontany	Nombre de bénéficiaires
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANKASINA	6278
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANTOHOMADINIKA ANTSALOVANA FAAMI	2249
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANTOHOMADINIKA ATSIMO	1872
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANDAVAMAMBA ANATIHAZO 2	3176
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANDAVAMAMBA ANJEZIKA I	2884
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANDAVAMAMBA ANJEZIKA 2	2543
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANDOHATAPENAKA III	4756
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANDOHATAPENAKA I	5458
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANDOHATAPENAKA II	5086
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANTOHOMADINIKA AFOVOANY	1798
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANTOHOMADINIKA AVARATRA ANTANI	1143
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 1er ARR	ANTOHOMADINIKA III G HANGAR	2561
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 3ème ARR	ANKORONDRANO ATSINANANA	1186
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 3ème ARR	ANKORONDRANO ANDRANOMAHERY	2569

Région	District	Commune	Fokontany	Nombre de bénéficiaires
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 3ème ARR	ANKORONDRANO ANDREFANA	1433
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	AMBANINAMPAMARINANA	818
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	AMPANGABE ANJANAKINIFOLO	1989
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	ANKADILALANA	507
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	ANOSIPATRANA ANDREFANA	1016
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	ANOSIPATRANA ATSINANANA	3568
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	TSIMALONJAFY	575
ANALAMANGA	ANTANANARIVO RENIVOHITRA	CUA 4ème ARR	AMBODIRANO AMPEFILOHA	4534
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	TANJOMBATO	TANJOMBATO IRAITSIMIVAKY	692
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	TANJOMBATO	ANKENIHENY	151
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	AMPITATAFIKA	AMBOHIMANGIDY	186
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	AMPITATAFIKA	AMPITATAFIKA VAOVAO	183
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	AMPITATAFIKA	ATSIMOMBOHITRA	319
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	AMPITATAFIKA	AVARATETEZANA	325
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	ANOSIZATO OUEST		1600
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	ANDROHIBE		650
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	AMPAHITOSY		365
ANALAMANGA	ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	ANTANETIKELY		680

## 5. Conditions de travail

- Le FID mettra à la disposition des consultants individuels accompagnateurs spécialisés les supports et matériels de formation nécessaires (s'il y en a) pour chaque thème. Les consultants distribueront ces supports aux Mères Leaders présentes aux formations et rendront les restes au FID à la fin de la mission. Ces distributions feront l'objet de décharge signé par les Mères Leaders.
- Charge aux consultants les frais relatifs aux séjours de mission par thème (déplacement, hébergement, crédit téléphonique, connexion internet...)
- Après les formations, le travail effectué sera évalué suivant un check list des obligations des Consultants sur la base des Termes de référence. En cas de non satisfaction, le paiement sera suspendu. Si les défaillances ne sont pas remédiées, le contrat sera résilié.

## 6. Livrables

Les accompagnateurs spécialisés livreront au FID tous les mois un rapport d'activités sur :

1. Les formations dispensées ;
2. Les accompagnements réalisés y compris les livrables des mères- leaders,

Le rapport sera livré au FID dix (10) jours après la fin des prestations sur terrain (2 exemplaires en version physique, 1 version électronique).

## 7. Expérience et qualifications minimales requises

### Profil du consultant :

- Dipôme requis : Licence de préférence en sciences sociales
- Expérience :
  - o Ayant au moins UN an d'expérience professionnelle en développement rural, renforcement des capacités, communication pour le changement de comportement et en mobilisation communautaire.

- Ayant au moins UN an d'expérience en tant que socio organisateur ou animateur ou accompagnateur de bénéficiaires.
- Considérés comme atouts :
  - Expérience au niveau de la zone d'intervention
  - Formation en communication

**8. Durée prévisionnelle des prestations :**

La prestation du Consultant durera six (06) mois et, s'étalera approximativement du mois d'Avril au mois d'Octobre 2022.